

Le mur de Gamsen (*Murus vibericus*)

Louis BLONDEL

Au sortir d'une gorge très étroite, la Gamsa débouche dans la vallée du Rhône en formant un large cône d'alluvions avant de se jeter dans le fleuve. L'accumulation des dépôts constitués par la fabrique d'explosifs établie à l'issue de la gorge a modifié la nature des lieux. Au cours des siècles, le lit de la rivière a également beaucoup varié d'emplacement à travers les graviers ; au début du XIX^e siècle, il était encore plus rapproché du village de Gamsen que de nos jours. Sur la rive du torrent, on remarque les restes importants d'une muraille protégeant les prairies au-dessus du village. L'origine et la destination de cette muraille ont, depuis le XVI^e siècle, suscité les hypothèses les plus diverses. Mis à part de bons dessins d'E. Wick et un plan retrouvé dans les papiers Heierli et complété par M. Paul Heldner, de Glis, son étude archéologique, qui aurait permis d'en préciser l'origine, n'a jamais été suffisante.

Historique

Depuis le milieu du XVI^e siècle, plusieurs historiens, parmi lesquels Stumpf et Simler, ont supposé que cette muraille avait été élevée par les Vibériens pour défendre l'accès du Simplon et du Haut-Valais, ou bien par les Romains contre les Gaulois remontant la vallée du Rhône, d'où son appellation de *murus vibericus*. Dès lors, les auteurs ont varié d'opinions ; les uns considèrent cet ouvrage comme une simple digue destinée à protéger le village de Gamsen, les autres, comme une défense de la haute vallée du Rhône contre les attaques venant de l'ouest, mais tous sans pouvoir lui assigner une date.

Les textes ou les chroniques décrivant ce mur sont rares et d'une époque relativement récente. D. Imesch a recueilli les mentions les plus anciennes ; nous en avons retrouvé d'autres qui complètent son énumération¹. La première mention remonte à 1473 où le mur est qualifié de *murus de Briga*. Un acte du 7 novembre 1527 concernant un pré le long de ce mur le désigne sous le nom de *Lantweri* ; dans une vente du 4 août 1536 concernant la famille Stockalper il est appelé *Landmüren*². La carte de Schalbetter de 1545 représente le mur pourvu de créneaux avec tout auprès la légende *Am Gestein*, qui se réfère sans doute, non à la chapelle de pèlerinage située sur la rive droite du Rhône³, mais à un lieu pierreux et sablonneux ainsi dénommé au bord de la Saltine⁴. Au surplus, sur cette carte, le mur est dessiné sur la rive gauche de la Gamsa. La *Cosmographie* de Münster qui reproduit la carte de Schalbetter dans l'édition de 1550, mentionne en ces termes le mur de Gamsen :

... mit einer landmauren die gieng und gath noch (wie wol sie fast geschlissen ist) von dem Roddan biss an das mittägig gebirg und heisst Am gstein; hat mir doch niemand im land mögen sagen umb was ursachen willen die obre Wallissern sich dozumal gescheiden haben von den underen oder zu welcher zeit dise underscheidung gemacht ist...⁵.

Dans sa description du Valais de 1546, publiée en 1548, Stumpf, sous le titre de *Landwehri*, dénomme cet ouvrage *alte mauer und letze*⁶ ; il rapporte l'opinion de ceux qui prétendent qu'il a été bâti contre les Gaulois par les Romains lorsque ces derniers eurent traversé le Simplon, comme aussi l'opinion selon laquelle il est l'œuvre des Lépontiens-Vibériens habitant les dizains de Conches et de Brigue ; cette muraille, assure Stumpf, est pourvue de quelques tours et de défenses. Josias Simmler, dans son édition de 1574, sous le titre de *vibericus murus*, avoue aussi ignorer la date de sa construction et reprend les thèses développées par Stumpf ;

¹ D. Imesch, *Die Gamsenmauer*, dans *BWG*, t. 4, 1913, pp. 298-300.

² Bâle, archives de la Société suisse de préhistoire, Materialen Heierli, dossier Glis.

³ A. Gattlen, *Zur Geschichte der ältesten Walliserkarte*, dans *Vallesia*, t. 8, 1953, p. 106.

⁴ Gremaud, *Documents relatifs à l'histoire du Vallais*, dans *MDR*, t. 29-33, 37-39, document N° 3077, en 1457.

⁵ A. Gattlen, *Die Beschreibung des Landes Wallis in der Kosmographie Sebastian Münsters*... dans *Vallesia*, t. 10, 1955, p. 138, notes 102 et 103.

⁶ Stumpf, *Chronick*, éd. de Zurich, 1548, fol. 345.

ce mur est pourvu de tours et de *propugnacula* ; à la suite de la destruction de nombreuses forteresses et depuis que le peuple jouit de la liberté, il est négligé et en plusieurs endroits il tombe de vétusté⁷.

En 1581, dans un jugement du châtelain de Brigue, entre les gens d' Eggerberg et la paroisse de Naters, ceux d' Eggerberg sont condamnés à réparer la route au-dessus de la *Landmauer* (*die Strasse oberhalb der Landmauer auszufüllen*)⁸. D'après un document de 1587 cité par l'abbé Joller, le mur est qualifié de *murus patriae*. En 1629, cette *Landmauer* a été utilisée par Stockalper comme barrage contre la peste ; elle est également qualifiée de *murus patriae*. La chronique Perrig qui va jusqu'en 1780 décrit cet ouvrage antique, les portes ruinées, les bastions ; il est édifié comme un beau mur de ville, *wie eine schöne Stattmauern*. Perrig énumère les anciennes hypothèses des Vibériens et des Romains ; d'aucuns attribuent cet ouvrage aux *Viberi* alliés aux Uranais. Divers manuscrits de la chronique de Brigue, dont l'un de 1730, mentionnent les portes, boulevards et fortifications, mais ignorent son origine⁹.

En 1820, le doyen Bridel ne se prononce pas sur la destination de l'ouvrage, digue ou rempart, alors que peu auparavant, en 1812, le Dr H. Schiner, dans sa description du Valais, reprend l'attribution aux Vibériens et signale que tout auprès en construisant un bâtiment on avait retrouvé des armes, preuve d'une défense de la muraille¹⁰.

Le chanoine Anne-Joseph de Rivaz, dans une lettre écrite vers 1825 au curé Müller à Ernen, se prononce contre l'opinion courante attribuant l'ouvrage aux Vibériens ; il n'est pas non plus, à son avis, une construction romaine ; ce sont ceux de Brigue et de Conches qui l'ont édifié contre les comtes de Savoie, dans les guerres du XIV^e siècle, pour les empêcher de s'emparer du Simplon et d'autres passages des Alpes. A plusieurs reprises, les comtes de Savoie occupèrent pendant quelques mois les dizains inférieurs jusqu'à Viège. Dans un autre endroit, de Rivaz remarque que les tours sont dirigées contre Viège et qu'on distingue encore les gonds des portes

⁷ J. Simmler, *Vallesiae descriptio*, Zurich, 1574, fol. 16 et 16 v^o.

⁸ D. Imesch, *op. cit.*, et *Die Gründung der Pfarreien... des Oberwallis*, dans *BWG*, t. 3, 1907, p. 261 ; idem, *Der Zenden Brig bis 1798*, dans *BWG*, t. 7, 1934, pp. 104, 131, 133.

⁹ D. Imesch, *op. cit.*, t. 4, et plusieurs mentions dans les copies des matériaux Heierli.

¹⁰ Ph. Bridel, *Essai statistique sur le canton de Vallais*, Zurich, 1820, p. 98 ; H. Schiner, *Description du Département du Simplon*, Sion, 1812, pp. 257-259.

s'ouvrant sur Brigue ¹¹. Boccard donne en 1844 une description de ce *murus vibericus* et rappelle les diverses hypothèses concernant sa construction ; il note aussi que toutes les tours sont tournées contre Viège, et que les parapets, les escaliers, les portes où l'on voit encore les gonds, sont du côté de Brigue. L'opinion la plus probable, selon lui, est que le mur fut élevé par les deux dizains supérieurs pour empêcher le comte de Savoie de se rendre maître du Simplon et du reste du Valais ¹². Quant au père S. Furrer, il signale en 1852 cette muraille fortifiée qui barre la vallée, en disant que personne ne sait quand elle a été élevée ¹³.

Pour la première fois en 1856, le rédacteur de l'*Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses*, reproduisant une lettre de R. Ritz, professeur de dessin à Brigue, donne une description plus détaillée de cet ouvrage avec les deux bastions encadrant la porte que franchissait alors la route, depuis déplacée plus bas. Il pense que c'est une construction romaine fortifiée au moyen âge ¹⁴. Ces renseignements sont précieux, mais c'est Emile Wick, dans ses notes de voyage accompagnées de croquis, qui nous donne l'état le plus complet de ce monument à cette époque, soit entre les années 1864 et 1867 ¹⁵. Wick indique les dimensions, hauteurs, largeurs, dispositions des créneaux, le plan de la tour encore existante, mais il ne mentionne pas le deuxième bastion en dessous de la route, sans doute déjà rasé au sol. Wick admet que c'est une fortification, mais se demande si elle n'a pas été construite plutôt pour servir de digue, car il ne retrouve aucune trace de mur dans la partie supérieure contre le rocher ; il ne se prononce pas sur la date de l'ouvrage. Lutz estime, en 1859, que le mur appelé *murus vibericus* a pu être bâti anciennement pour protéger le bas de la vallée contre les ravages de la Gamsa. Gatschet reprend la question en 1867 et conclut à une digue ; il donne un plan et un dessin peu exacts ; sa dissertation sur le fait que ce mur est mal choisi pour une défense est très peu concluante ¹⁶.

¹¹ Matériaux Heierli, copie.

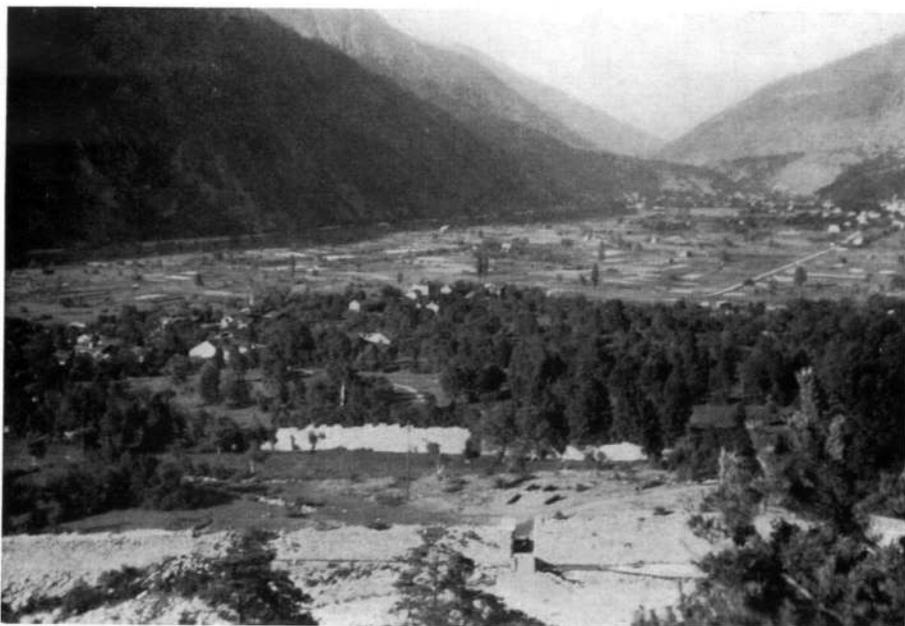
¹² F. Boccard, *Histoire du Vallais*, Genève, 1844, p. 350.

¹³ S. Furrer, *Statistik von Wallis*, Sion, 1852, p. 73 (*Geschichte... des Wallis*, t. 2).

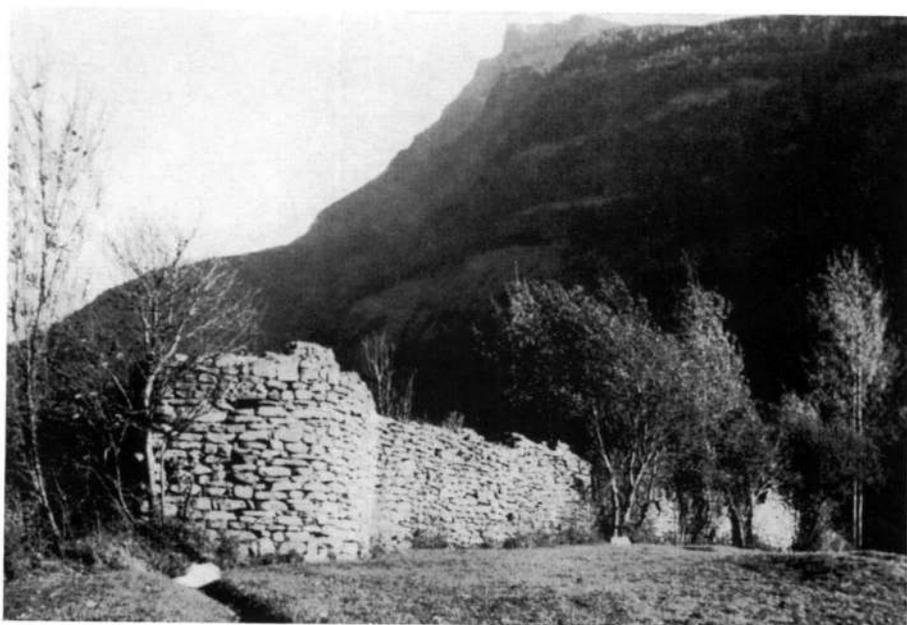
¹⁴ *Über die Viberische Mauer*, art. anonyme dans *Indic. d'hist. et d'antiquités suisses*, 1856, p. 44.

¹⁵ E. Wick, manuscrit à la Bibliothèque publique de l'Université, à Bâle.

¹⁶ A. Gatschet, *Murus vibericus*, dans *Ind. d'hist. et d'ant. suisses*, 1867, pp. 40-42 ; M. Lutz et A. de Sprecher, *Dictionnaire géographique et statistique de la Suisse*, t. 1, 1859, art. *Gamsen*, p. 322.



1. — Mur de Gamsen. Vue générale prise du Rohrbergweg.
(Photo P. Heldner)



2. — Mur de Gamsen. Vue de la Tour E du côté ouest.
(Photo P. Heldner)

J. Heierli et W. Oechsli, dans leur préhistoire du Valais (1896), rappellent les anciennes suppositions concernant les *Viberi* et celles qui considèrent ce mur comme une digue ; ils le datent d'une époque beaucoup plus récente, ne pouvant remonter à l'antiquité. C'est probablement à ce moment que Heierli a fait relever un plan très exact qu'on retrouve dans ses papiers, mais qui n'est ni signé ni daté (il doit être de 1900 environ). Dans un second rapport de 1911-1912, Heierli reproduit deux photographies de la tour ; il estime que cette muraille n'est pas aussi ancienne qu'on le croyait¹⁷. Le chanoine D. Imesch qui, nous l'avons vu, a rassemblé les textes concernant cet ouvrage ne se dit pas en mesure de trancher le problème, ouvrage celtique, romain, ou bien défense élevée par les dizains supérieurs, pour barrer le passage du Simplon, quand ils étaient en lutte contre la maison de Savoie. Plus récemment Marc Sauter pense (1950) que vraisemblablement nous avons ici une construction du moyen âge¹⁸.

Enfin, M. Paul Heldner vient d'étudier en détail la muraille, complétant les anciens relevés et le plan des papiers Heierli ; avec une grande obligeance, M. Heldner a mis à notre disposition toute sa documentation. Grâce aux dessins de Wick et aux relevés de P. Heldner, on peut mesurer les importantes détériorations que cet ouvrage a subies en moins d'un siècle.

Cependant, les nombreux auteurs qui, du XVI^e siècle à nos jours, ont signalé ou étudié le mur de Gamsen, n'ont pas résolu le problème de son origine et de son utilisation.

Description archéologique

Le mur de Gamsen constitue un barrage établi transversalement à la vallée et s'étendant des rochers au débouché des gorges de la Gamsa jusqu'au Rhône (Pl. I, 1). Sur la rive droite du fleuve, la montagne tombe à pic et n'a pas nécessité de protection. Dans la

¹⁷ J. Heierli et W. Oechsli, *Urgeschichte des Wallis*, dans *Mitt. der Antiq. Gesellschaft Zürich*, t. 24, Heft 3, p. 131 ; J. Heierli, dans *Annuaire de la Soc. suisse de préhistoire*, 1911, p. 103 ; 1912, p. 165. — Dans les papiers Heierli, le relevé très exact de la muraille n'est pas signé ni daté ; s'il a été exécuté vers 1900 il n'est pas, semble-t-il, de la main de Heierli.

¹⁸ M.-R. Sauter, *Préhistoire du Valais...*, dans *Vallesia*, t. 5, 1950, p. 96. — Voir aussi *Dictionnaire géographique de la Suisse*, t. 2, Neuchâtel, 1903, p. 208, qui attribue la construction aux dizains du Haut-Valais. Il y a encore bien d'autres auteurs qui ont décrit cette muraille, comme K. A. Morlot en 1856, etc. ; mais nous ne prétendons pas en épuiser la liste.

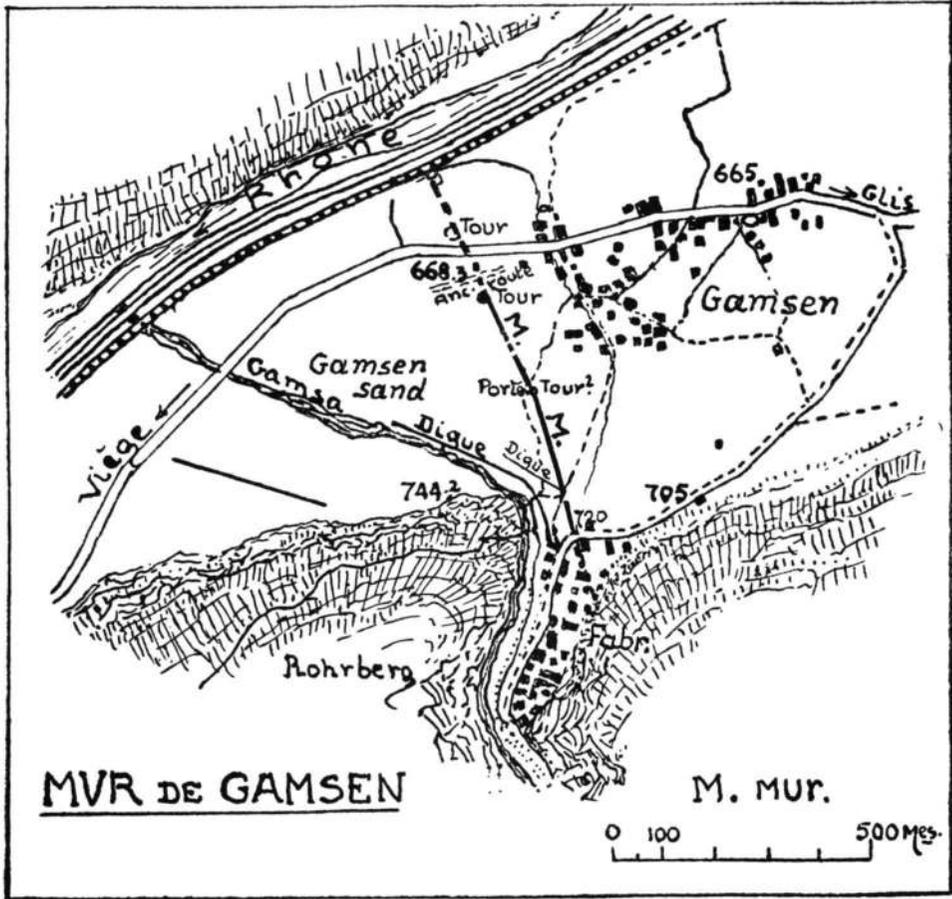


Fig. 1. — Mur de Gamsen. Plan de situation.

partie supérieure jusqu'aux rochers, il n'existe plus actuellement de traces visibles. Wick en déduisait que ce tronçon n'avait sans doute jamais été construit et que par conséquent on avait affaire à une digue. Mais les auteurs les plus anciens comme Münster et Stumpf décrivent ce mur comme partant du rocher, et la carte de Schalbetter le dessine de même jusqu'à la montagne. Seules des fouilles pourraient élucider ce problème. Même s'il n'avait jamais été terminé dans la partie supérieure, cela ne changerait rien au fait qu'il s'agit avant tout d'une fortification. La partie inférieure, en-

tre la route cantonale et le Rhône, a également disparu et pourtant nous avons la preuve de son existence il y a encore peu d'années (Fig. 1).

La longueur totale de l'ouvrage, de la montagne au Rhône, aurait eu, à l'origine, 850 mètres environ. Actuellement il n'en subsiste que la moitié environ, car on constate d'importantes lacunes, résultats de destructions : soit toute la partie inférieure entre la route cantonale et le Rhône (220 m.), la partie supérieure contre la montagne (ca. 100 m.), et encore trois interruptions au centre vers la grange (23 m.), plus bas (22 m.), en partie entre la tour et la route (80 m.). La muraille rectiligne est marquée, à la hauteur de la grange (fig. 2, D), par un léger changement de direction du côté ouest, de 4°. D'après les renseignements des gens du pays, il aurait existé en ce point (fig. 2, D) une porte et une tour. C'est par là que passait le chemin de Gamsen au Rohrberg. La grange (ou écurie) aurait été construite en 1829.

La maçonnerie présente un aspect de grande solidité avec des parements irréguliers, constitués par des moellons de rivière et des quartiers de chistes bréchés plus importants, quelques-uns de fortes dimensions (longueur 0.45 à 0.70 m.). Les assises ne suivent pas une hauteur constante ; celle-ci varie de 8 à 35 centimètres. On remarque de nombreuses reprises et des différences assez grandes dans la hauteur des lits pour un même secteur. L'appareil du mur du côté oriental est moins soigné qu'à l'extérieur. L'intérieur est constitué par un blocage de maçonnerie avec un mortier à la chaux très résistant. L'épaisseur du mur n'est pas constante non plus, elle varie de 1.70 à 2.10 m. Elle s'élargit tout en haut (en A), puis vers la grange et le passage du chemin conduisant au Rohrberg, et plus bas vers la tour E, non loin des entrées, semble-t-il. Nous avons pu contrôler l'exactitude de ces mesures portées sur le plan Heldner, en trois points : en haut, au centre, et vers la tour. En descendant la pente, la première partie conservée présente une largeur de 1.90 m., puis elle diminue jusqu'à 1.70 m. pour augmenter vers la grange (D) ; vers le centre la largeur décroît à 1.70 m. pour atteindre 2.10 vers la tour (E), au-dessus de la route cantonale (fig. 2 et 3). Il est fâcheux qu'on n'ait pas le détail des légendes se rapportant au plan conservé par Heierli, car pour tout le secteur entre la route et le chemin de fer, actuellement détruit, ce plan porte des indications de murs ou contreforts, peut-être de constructions intérieures ou une tour, que nous ne pouvons expliquer (fig. 2, H).

Derrière un parapet de 0.65 à 0.80 m. de largeur, court sur toute la longueur un chemin de ronde qui varie suivant l'épaisseur du mur, de 1.05 à 1.30 m. Les hauteurs de ce parapet sont très inégales, ces différences proviennent en partie du fait que les créneaux ont presque partout disparu. Cependant ils sont encore bien visibles en A et B (fig. 2). Wick les avait déjà dessinés et le plan Heierli en donne les dimensions, approximatives à cause de leur état de ruine. Dans la partie la mieux conservée (fig. 2, C), le parapet a encore 1.75 m. de hauteur, les merlons, 1.25 m. de large, et les créneaux, 0.95 à 1.05 m. Nous avons encore mesuré dans la partie sud une hauteur, parapet compris, de 4.90 m. Wick a noté une élévation maximum de 18 pieds, soit 5.76, chiffre probablement trop fort. Il n'est guère possible de discerner des fossés du côté du torrent ; ils sont signalés par plusieurs auteurs, mais les alluvions les ont peu à peu comblés. Cependant, au-dessus de la grange (D), un chemin creux qui suit la muraille pourrait être un dernier reste de fossé. Il est bordé, à l'opposé, par un autre mur en pierres sèches. Par le fait des alluvions, le sol est par endroit plus élevé du côté de la Gamsa de près de 2 m. ; sur d'autres points, il est au même niveau. Entre la montagne et la ligne de chemin de fer longeant la digue du Rhône, il existe une déclivité de plus de 60 à 70 mètres, ce qui explique en partie les changements de niveaux des assises.

Une particularité intéressante est la disposition des escaliers permettant d'accéder au chemin de ronde ; ils sont très nombreux du côté intérieur de la muraille, soit à l'est, et répartis sur toute la longueur. Ce sont des dalles en encorbellement placées en diagonale en avant du nu de la paroi. Cette construction est bien connue et se rencontre dès la fin du XIII^e siècle ; elle évitait de consolider ces marches par un mur d'appui latéral. La plupart de ces dalles sont rompues et il faudrait une inspection minutieuse pour déterminer leur emplacement, du reste très irrégulier. Wick avait noté dans la partie sud du rempart une distance de 8 à 10 pas d'intervalle entre ces escaliers ; le plan d'Heierli et les relevés de Heldner indiquent 4 m., 4.90 m., et aussi 5.60 m. Il n'y avait donc pas de règle fixe pour leur espacement.

En dessous du parapet, à des distances peu régulières, des trous de boulin traversent le parapet à peu près au niveau du chemin de ronde, il y en a même qui traversent toute l'épaisseur de la muraille. Ils ont dû servir à maintenir des poutres au moment de la construction, mais aussi à porter une galerie de bois recouvrant la défense.

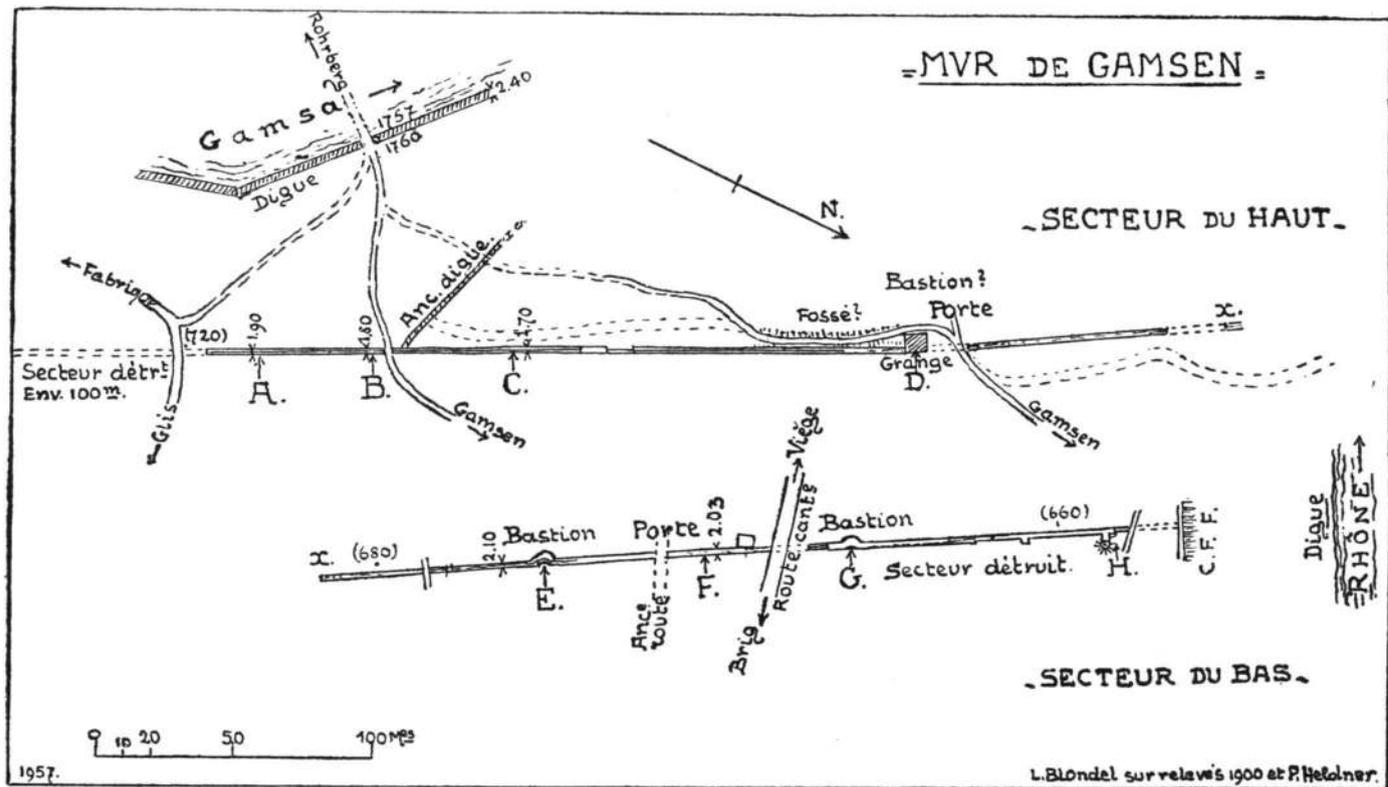


Fig. 2. — Gamsen. Plan du mur.

Wick a encore retrouvé des fragments de bois dans l'une de ces cavités, mais je ne crois pas que cette galerie de bois, semblable aux anciens hourds, ait été continue ; seuls les trous supérieurs ont dû servir comme appui pour une charpente ; leur emplacement est très variable.

Tous les auteurs anciens signalent des bastions ou tours (*Bollwerke*). Il en subsiste un, partiellement ruiné, mais qui est instructif pour dater l'ouvrage. Ritz donne une description assez précise de l'emplacement de cette tour et d'une autre près de la route, maintenant disparue (fig. 2, G), mais marquée sur le plan d'Heierli. Gatschet nous a laissé un croquis non coté et peu exact de l'implantation de ces deux tours ; l'ancienne route passant plus haut que l'actuelle, sous une porte, environ 50 mètres plus au sud. Ces deux bastions ne touchaient pas la porte mais étaient distants de plus de 100 mètres l'un de l'autre.

Le plan de la tour-bastion encore existante (Pl. I, 2) dessine à l'extérieur, soit à l'ouest, un demi-cercle irrégulier ; il est concentrique du côté nord, mais à l'opposé il rejoint le mur de courtine par une courbe qui prolonge ce mur sans former d'angle (fig. 2, E, et 3, E). Du côté intérieur, le chemin de ronde se maintient à la même hauteur et suit la courbe du parapet qui a 1.70 m. d'épaisseur. Le chemin de ronde est actuellement très rétréci dans l'axe de la tour, mais il a probablement été en partie démoli, et peut-être était-il établi en encorbellement au-dessus du vide intérieur. Le cordon en pierre au début de la courbe semble indiquer cette disposition. Un escalier semblable aux autres, maintenant rompu, permettait d'accéder latéralement au chemin de ronde de la tour. Deux trous de boulin ou petites lucarnes traversent de part en part concentriquement le parapet qui mesure encore 1.65 m. de hauteur, mais qui devait être plus élevé. Actuellement la face ouest mesure 3.50 m. ; du temps de Wick, elle aurait eu 18 pieds, soit 5.76 m. L'appareil extérieur de la tour, ainsi que la partie de la courtine voisine, est constitué par des quartiers de pierres particulièrement forts. Cette forme de tour est d'une époque tardive ; elle ne se rencontre pas au début du moyen âge ; les tours circulaires n'apparaissent en Valais que dans la seconde moitié du XIII^e siècle, mais dessinant des arcs ou demi-arcs de cercle concentriques. Les fortifications de Saillon nous en fournissent de bons exemples. Ce plan est semblable à celui des bastions (*Bollwerke*) qu'on a établis dès la fin du XIV^e siècle et surtout au siècle suivant. Wick estimait que

Les digues actuelles au bord du torrent portent les dates de 1757 et 1764 (réparées en 1933) et sont plus épaisses. Mais on remarque dans le haut du terrain une autre digue transversale beaucoup plus ancienne, en partie recouverte par les alluvions, qui vient rejoindre la muraille. Elle était destinée à protéger la fortification et à en écarter les eaux, autre preuve que le mur n'était pas seulement une digue comme on l'a affirmé. Les textes mentionnent « des tours, boulevards ou bastions et des portes ». Nous connaissons une seconde tour située, nous l'avons vu, en dessous de la route actuelle (fig. 2, G), également semi-circulaire. Il devait probablement en exister une troisième près de la grange en D, et une quatrième près du Rhône contre la ligne de chemin de fer où le plan Heierli indique un massif de maçonnerie ruiné. Une seconde porte en tout cas devait se trouver sur le chemin du Rohrberg (fig. 2, D).

Constatations sur la nature du mur ; l'époque de sa construction.

Quelles déductions peut-on tirer de l'examen archéologique de cette muraille énigmatique ? Dans son état actuel, elle n'est ni préhistorique, ni romaine, mais du moyen âge, postérieure au XIII^e siècle, offrant les caractères d'une construction du XIV^e siècle. Elle était destinée à barrer la vallée contre des assaillants la remontant ; elle était pourvue de créneaux, d'un chemin de ronde et de bastions. En cas de crue ou d'inondation, elle pouvait être utilisée comme digue doublant celles qui étaient déjà établies le long du torrent. A l'origine, on a dû se servir d'une digue qu'on a transformée en défense au XIV^e siècle. Le mur n'a pas été construit en une seule fois, mais à plusieurs reprises et par des équipes différentes. Les différences d'épaisseur, le mélange des matériaux, l'inégalité des assises prouvent qu'elle n'a pas été élevée par une main-d'œuvre qualifiée, mais par des corvées probablement volontaires fournies par les communes. La nature de cette fortification est semblable à celle des *Letzi* ou *Landmüre* des cantons primitifs. Du reste, elle est désignée sous ce nom par Stumpf. La traduction latine de *Landmüre*, *murus patriae*, qui revient à diverses reprises, est aussi une indication ; c'est le mur élevé par les dizains, partisans des communes, par les patriotes. L'attribution aux Vibériens ou aux Romains ne date que du XVI^e siècle ; elle est due à la tendance qu'avaient les humanistes de la Renaissance à chercher des origines se rapportant aux mentions des auteurs de l'antiquité.

Notons quelques remarques concernant la nature du mur. Nous l'avons vu, il est composé pour ses parements d'un mélange de matériaux pris sur place, schistes bréchés souvent de grande dimension, de cailloux roulés de rivière. Il n'était pas nécessaire d'utiliser de longs charrois pour amener à pied d'œuvre ce qu'il fallait pour les maçonneries. De plus, l'irrégularité des lits montre que c'est une œuvre collective, non celle d'un chantier dirigé par un seul architecte. Il semble bien que dans certaines parties, entre autres vers C (fig. 2), il y ait une maçonnerie plus ancienne avec des assises peu épaisses traitées comme des cordons, sans doute des restes de la digue primitive. L'appareil mélangé est semblable à beaucoup d'autres constructions élevées dans nos régions de montagne, que Poeschel, dans son ouvrage sur les châteaux des Grisons, dénomme « sans âge » (*zeitlos*)¹⁹. Poeschel remarque qu'on a souvent voulu attribuer aux Romains ce genre de murs, alors que les Romains n'ont jamais édifié leurs forts selon ces principes ; ils ont, au contraire, même à basse époque, introduit dans notre pays leur technique de maçonnerie beaucoup plus soignée et régulière, sans rapport avec ce genre rustique et primitif. Au XII^e siècle, les maçonneries sont en général en petit appareil avec lits peu épais, sauf dans les chaînages. Au XIII^e siècle, le moyen appareil est de règle, avec des assises bien établies, on le retrouve dans les nombreux châteaux de l'époque savoyarde en Valais. Enfin, au XIV^e siècle, maintenant la tradition du siècle précédent, on voit apparaître des assises plus fortes et l'utilisation fréquente de tailles, surtout pour les chaînages. La tour encore en partie conservée, plus régulièrement construite, avec des matériaux d'assez forte dimension, correspond bien à cette époque.

Situation de la muraille. — Conditions historiques.

L'emplacement de ce mur de défense n'est pas aussi défavorable que l'affirmait Gatschet. Il est situé sur un cône d'alluvions formant une crête, protégé par les eaux, et commande la route après un passage qui, autrefois, était souvent difficile à franchir. On remarque qu'entre Eyholz et la Gamsa, en venant de Viège, le Rhône passe une cluse qui n'a que 500 mètres de large et que le mur défendait l'arrière de ce passage. C'est la cluse la plus étroite

¹⁹ E. Poeschel, *Das Burgenbuch von Graubünden*, Zürich, 1929, p. 133.

de toute la vallée avant Brigue. Mais il est certain qu'on a profité d'une ancienne digue pour la transformer en fortification, car les événements historiques ont dû obliger les communes du Haut-Valais à choisir rapidement un emplacement où se trouvait déjà un ouvrage, pour le perfectionner en vue de leur défense.

Une autre considération nous permet de comprendre le choix de cette position. Elle se trouvait à la limite du territoire comprenant les dizains supérieurs du Haut-Valais, principalement ceux de Conches et de Naters-Brigue. La muraille n'est pas exactement à cette limite, mais à 900 mètres seulement de distance. Eyholz dépendait, depuis le début du XIV^e siècle, de Viège, alors qu'auparavant cette commune relevait de la majorie de Naters ; il en est de même d' Eggerberg rattaché à Viège au début du XIII^e siècle en échange du Nanztal. Sans doute on aurait pu englober encore le dizain de Viège, mais la nature du terrain se prêtait moins bien à un barrage de la vallée, sauf en face de Rarogne ; mais à Rarogne, se trouvait un château relevant de l'évêque et d'une puissante famille seigneuriale peu favorable au parti des communes. La même situation politique se présentait plus en aval à cause de la seigneurie de Bas-Châtillon appartenant aux de la Tour. La limite des langues se reconnaissait au XIV^e siècle jusqu'aux portes de Viège, Bas-Châtillon parlant le français. Nous verrons aussi que l'influence prépondérante due aux Uranais et à d'Attinghausen ne s'étendait pas au début jusqu'à Viège.

La muraille de Gamsen a été édiflée pour s'opposer à des envahisseurs venant du bas de la vallée du Rhône. Au cours des siècles, la politique constante des comtes de Savoie a cherché à s'emparer du Simplon et d'autres cols du Haut-Valais, ceci dans un but non seulement militaire, mais aussi économique, car la route conduisant à la Lombardie avait pour eux une grande importance. Tenant déjà les routes du Grand et du Petit Saint-Bernard dès le XI^e siècle, ils auraient eu avec le Simplon le contrôle de tous les passages dans cette région des Alpes. Possédant par héritage à l'origine le comté de Mörel, la seigneurie de Grengiols ainsi que des droits sur Loèche et Naters, ils pouvaient espérer prendre pied dans le Haut-Valais. Nous n'avons que des renseignements insuffisants sur les guerres du XII^e et du XIII^e siècle, bien qu'on sache que probablement vers 1224 et aussi vers 1260 les troupes de Savoie ont dû parvenir jusqu'au delà de Brigue ; mais c'est surtout au milieu du XIV^e siècle, à partir de l'épiscopat de Guichard Tavelli, soutenant la politique

de la maison de Savoie, que la lutte entre les communes du Haut-Valais jusqu'à Loèche s'est aggravée.

L'opinion du chanoine de Rivaz, reprise par Bocard et en partie par D. Imesch, que le mur de Gamsen a été fortifié au XIV^e siècle par les dizains du Haut-Valais est confirmée par son examen archéologique.

A partir de 1342 les patriotes du Haut-Valais font de nombreuses incursions sur le territoire savoyard, ils envahissent le mandement de Conthey. En 1352, ils attaquent le château de Tourbillon appartenant à l'évêque allié du comte. Ces attaques provoquent une première campagne des troupes de Savoie en avril de la même année contre les partisans des communes, suivie du traité de Salquenen. Les hostilités n'ayant pas cessé, Amédée VI entreprend avec une forte armée, en novembre, une seconde campagne qui oblige les communes à signer à Sion un second traité. Les patriotes battus doivent céder et accepter des conditions humiliantes et onéreuses²⁰.

L'influence des Waldstätten, principalement d'Uri, devenait prépondérante dans tout le Haut-Valais ; l'esprit d'émancipation des communes qui avait déjà atteint Loèche où s'était manifesté un premier centre de résistance contre la politique de l'évêque, ne pouvait que prendre une attitude de plus en plus violente. Les communes du Haut-Valais, en particulier celles de Conches, de Mörel, de Naters-Brigue, n'avaient pas ratifié le traité de Salquenen. Elles s'appuyaient sur les Waldstätten avec lesquels elles avaient conclu une alliance (avec la commune d'Urseren en 1346 déjà). C'est à ce moment, en 1354, qu'on voit apparaître comme protecteur de la vallée de Conches, le chevalier Jean d'Attinghausen. La nature de ce protectorat n'est pas exactement connue ; il ne relevait ni de l'évêque, ni de Charles IV. L'intervention de Charles IV dans les affaires du Valais a lieu au même moment ; il nomme un capitaine et un vicaire impérial.

Dès le mois d'octobre 1354, les opérations militaires sont engagées sous le commandement de Bourcard Mönch, puis de Pierre

²⁰ Pour toute cette période, voir V. Van Berchem, *Guichard Tavel, évêque de Sion*, dans *Jahrbuch für Schweiz. Geschichte*, 1899, pour le rôle d'Attinghausen et celui des dizains, pp. 175-180 ; voir aussi R. Durrer, *Die Ruine Attinghausen*, dans *Indic. des antiquités suisses*, 1898, pp. 47-52, 79-92 ; R. Hoppeler, *Die Meier von Simpeln*, dans *Anz. für Schweiz. Geschichte*, 1893, pp. 501-504 ; idem, *Zur Geschichte der Familie Silenen*, dans *Anz. für Schweiz. Gesch.*, 1893, pp. 441-445 ; 1894, pp. 158-159.

d'Aarberg. Tout le Valais épiscopal au-dessus de la Morge accepte les ordres de ces capitaines, à l'exception de la vallée de Conches et de la ville de Sion. L'union de toutes les communes destinée à s'opposer à la politique savoyarde ne se réalise que par le traité de compatriotage signé, en octobre 1355, sur les bords de la Massa, à Stalden, à Viège, et près de la Saltine, à Brigue. Ce traité est conclu au moment où Charles IV renonçait à intervenir dans les affaires du Valais, et qu'il devenait nécessaire de prévoir une défense plus effective des droits des patriotes contre l'évêque et la Savoie. Les conditions s'aggravèrent encore davantage après que les sires de la Tour, au début par politique relativement favorables à la cause des communes, durent reconnaître, le 1^{er} mars 1356, la suzeraineté de la Savoie. La Savoie obtenait ainsi le point d'appui le plus avancé sur la route du Haut-Valais. Le château des la Tour, à Bas-Châtillon, était la place la mieux fortifiée ; plus importante que Rarogne, elle devait provoquer dans la suite de nombreuses difficultés aux partisans des communes ²¹.

Nous estimons devoir placer le perfectionnement du mur de Gamsen, transformé en barrage défensif, en ce moment, pendant la période très troublée où à chaque instant se produisaient des attaques et des coups de main. Du reste, cet état de guerre et d'hostilité n'a cessé qu'après la bataille de Viège en 1388 où la Savoie dut définitivement renoncer à s'emparer du Haut-Valais.

Plusieurs terrains le long du mur appartenaient au XIV^e siècle à la famille Stockalper qui les tenait en partie des Theiler (*Partitoris*) du Simplon. — La famille Theiler ayant possédé la majorité du Simplon, on peut se demander s'ils n'avaient pas eu ces biens à la suite des anciens majors du Simplon apparentés aux Attinghausen.

Le protectorat du chevalier Jean d'Attinghausen, landammann d'Uri de 1331 à 1357, n'a pas dû être étranger à la création du mur de défense de Gamsen. Nous voyons le chevalier Jean intervenir dans la politique du Haut-Valais et signer en tête au traité conclu en 1355 sur les rives de la Saltine, dans la région voisine de Gamsen ²². Il signe avec Wilfred et Arnold de Silenen, aussi une famille importante d'Uri. Jean d'Attinghausen a tenu un rôle de premier plan dans la politique des Waldstätten et, par la vallée d'Urseren,

²¹ L. Blondel, *Le château des de la Tour-Châtillon, à Bas-Châtillon (Niedergesteln)*, dans *Vallesia*, t. 6, 1951, pp. 43-57.

²² V. Van Berchem, *op. cit.*, pp. 198-201 ; Gremaud, doc. 2029.

il avait peu à peu étendu son influence dans la vallée de Conches. Il possédait des propriétés à Ernen et à Ulrichen ; l'une des filles du landammann Werner II, sœur de Jean, avait épousé Jean, un fils des majors du Simplon. L'activité de Jean d'Attinghausen n'a cessé que vers 1359, son château ayant été incendié à ce moment. Quant aux Silenen, ils étaient venus se fixer à Viège ; s'étant alliés aux Am Hengart, ils avaient fait souche dans le Valais et y possédaient de nombreuses propriétés et des fiefs. Ces familles venues d'Uri et des régions voisines, qui avaient conservé des biens dans leur lieu d'origine, ont non seulement introduit dans le Valais les idées d'indépendance des communes, mais aussi des traditions militaires. Leurs membres connaissaient bien les fortifications barrant les vallées, les *letzi* ou *landmüre* édifiées au début du XIV^e siècle, qui permettaient d'assurer la garde de leurs possessions ; aussi durent-ils engager les Valaisans à établir chez eux des défenses semblables. La tradition des barrages coupant les vallées remonte aux époques les plus anciennes ; elle se retrouve dans toutes les régions montagneuses ; les plus simples n'étaient que des fossés, des levées de terre et de pierres avec des palissades. Les Waldstätten complétèrent ces ouvrages au moyen de murs. Les dizains du Valais ont procédé de même, mais en utilisant une ancienne digue. Sa dénomination de *letze*, *landmüre* et de *murus patriae*, est significative de son origine.

La plupart des *letzi* ont été construites ou reconstruites au XIV^e siècle par les Waldstätten. Celle de Rotenthurm (Schwyz) a été élevée en 1310, terminée en 1314. La *letzi* de Arth et Oberarth date de 1315 environ, celle de Brunnen de vers 1315. Les tours assez rares présentent un plan quadrangulaire. La fortification de Rotenthurm n'a été établie qu'à la suite d'un accord conclu grâce à l'entremise de l'abbé de Disentis et de Thuringe d'Attinghausen qui plus tard deviendra également abbé de Disentis. Il était le frère de Jean d'Attinghausen ²³.

Le traité d'alliance conclu entre les communautés de Loèche, de Rarogne, de Viège, de Naters-Brigue et de Naters en haut, le 10 octobre 1355, ratifié à la Saltine le 19 octobre, contient ce passage intéressant qu'en toutes occasions ces communautés devront se prêter main forte contre les envahisseurs : . . . *sibique omnes suc-*

²³ Pour ces défenses, voir A. Nüscher, *Die schweizerischen Letzinen*, dans *Mitt. des Ant. Gesellschaft Zürich*, t. 18, Heft 1, 1872 ; L. Birchler, *Die Kunstdenkmäler des Kantons Schwyz*, Bd 2, Bâle, 1930, pp. 96, 151, 170 et suiv., 325 et suiv., etc.

currendi contra ipsorum invasores, adversarios et inimicos, nec iter seu operam dare vel prestare alicui adversario ad invadendum dictas communitates vel earum quamlibet in solidum, imo pro viribus defendendum in quantum possunt. Cette alliance comportait certainement une action concertée ; ce n'était pas seulement une défense passive.

On a recueilli au début du XIX^e siècle des fragments d'armes en creusant les fondations d'une construction près de la route, entre autres deux sabres et la partie supérieure d'une hallebarde, d'une date relativement tardive ; ce sont peut-être les témoins d'un engagement vers la porte ²⁴.

L'objection qu'on pourrait présenter pour dater le mur de Gamsen seulement au XIV^e siècle est le fait qu'il n'existe aucune mention se rapportant à sa construction. Mais il faut remarquer que, sauf pour quelques châteaux dépendant des comtes de Savoie ou de l'évêque, on ne possède aucun texte concernant l'édification de châteaux très importants. Mis à part les actes officiels ou les actes notariés ayant trait à des familles et à des propriétés, les renseignements concernant des constructions sont très rares. Seules les chroniques assez récentes et souvent peu exactes fournissent quelques détails se rapportant à des édifices. Nous doutons qu'il ait jamais existé de comptes pour le travail de cette muraille, car elle a dû être exécutée, nous l'avons vu, au moyen de corvées fournies par les communes, ce qui explique la facture très irrégulière des maçonneries. Mais pour mener à bien cet ouvrage, il a fallu employer de nombreux ouvriers et à plusieurs reprises, car il n'a pas été achevé en une seule étape. D'autre part, comme on a choisi l'emplacement d'une digue préexistante, certainement sur domaine communal, il n'a pas été nécessaire de traiter avec des propriétaires particuliers.

Il est fâcheux que cette muraille de Gamsen, un des plus importants ouvrages militaires du Valais, témoin historique des luttes soutenues par les patriotes, disparaisse rapidement. En comparant les relevés de Wick, exécutés il y a 90 ans, avec les mesures actuelles, on peut constater combien la ruine s'est accentuée. Il faudrait qu'une protection officielle et des mesures de sauvegarde empêchent la disparition de ce monument d'intérêt national.

²⁴ Notice de Joller, citée par D. Imesch, *op. cit.*, dans *BWG*, t. 4, p. 300.

M. Paul Heldner a pris la peine de vérifier des mesures et de prendre des photos du mur. Nous le remercions vivement de sa précieuse collaboration.